

Cuba

- Population : 11,3 millions
- PIB/hab. (en dollars) : NC en 2014 – 6 789 (2013)
- Régime socialiste à parti unique
- Indice de développement humain (IDH) : 0,769 (67^e rang sur 187 pays)
- Indice d'inégalité de genre (IIG) : 0,356 (68^e rang sur 147 pays)
- Indice de perception de la corruption (IPC) : 47 points sur l'échelle de 0 (fort corrompu) à 100 (très peu corrompu)

- Aucune statistique nationale officielle sur la prostitution. Il y aurait environ 20 000 femmes prostituées dans les rues de la Havane.
- La prostitution est interdite depuis 1959, de même que le proxénétisme, puni jusqu'à 20 ans de prison. Exploitation sexuelle des mineurs de moins de 14 ans punie de 30 ans de prison, voire par la peine capitale. Flou juridique autour de la notion de traite des êtres humains.
- En 2014, 13 condamnations pour exploitation sexuelle, les peines étant en moyenne de 7 ans de prison
- La majorité juridique est à 16 ans, de sorte que les personnes de 16 à 18 ans sont rarement identifiées comme victimes de traite.
- Pays de destination du tourisme sexuel. Les touristes sont principalement des Canadiens, des Européens et des Mexicains.
- Pays d'origine et de destination de la traite des êtres humains
- Traite interne : les victimes sont de nationalité cubaine.

Pays le plus riche et le plus attrayant des Caraïbes, Cuba a éradiqué la prostitution en 1959 lors de la révolution, en criminalisant le proxénétisme et en instaurant une campagne de « rééducation et de réhabilitation » des personnes prostituées. La prostitution était alors considérée comme non existante, jusqu'à l'effondrement de l'Union Soviétique en 1991, son plus grand partenaire commercial, qui signifia le tarissement de milliards de dollars de subventions annuelles en provenance de Moscou. A partir de cette période, et sans l'ex-URSS pour compenser l'impact de l'embargo commercial américain, Cuba est devenu tributaire du tourisme et de devises étrangères pour survivre. Avec le retour du tourisme de masse et l'ouverture des frontières, la prostitution et le tourisme sexuel ont réapparu clandestinement. Les Cubains les appellent les « *jineteras* » (écuyères en espagnol) ou les « *pingueros* » (terme réservé aux hommes) : de jeunes Cubaines et Cubains errent dans les rues à la recherche de touristes fortunés. La satisfaction des besoins sexuels de touristes canadiens, allemands ou encore espagnols attirés par les plages, le soleil, le rhum et la salsa apparaît alors comme le meilleur moyen de sortir de la pauvreté généralisée. Les produits de première nécessité tels que des médicaments, des matériaux de construction, l'huile ou le café, sont difficilement

trouvables dans le circuit officiel. Ainsi, il est fréquent que les Cubains cumulent deux emplois la journée et la nuit. En décidant d'ouvrir ses portes aux visiteurs étrangers, Cuba s'est donc transformé en l'une des destinations majeures du tourisme sexuel.

Ce n'est qu'en 1999 que Cuba a reconnu pour la première fois l'existence d'une prostitution massive dans les rues de La Havane. Cette reconnaissance tardive a rendu difficile la lutte contre le développement d'un tourisme bas de gamme bien ancré. D'ailleurs, dans le rapport 2015 sur la traite des êtres humains, le Département d'Etat américain a une nouvelle fois placé Cuba dans la catégorie 2 de la liste de surveillance (*Tier 2 Watch List*). Ils estiment que le gouvernement cubain ne remplit pas les standards minimum pour éliminer la traite des êtres humains et ne réalise pas les efforts nécessaires pour y parvenir. Reste que Washington reconnaît le manque de fiabilité de ses sources et que son rapport est contredit par un certain nombre d'institutions internationales...

La prostitution cubaine, un marché occulte du sexe

Un cadre juridique insuffisant

L'absence d'un cadre juridique global qui criminaliserait toutes les formes de traite des êtres humains a été relevée par le rapport du Département d'État américain de 2014. En effet, la définition de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle semble confondre la traite avec la prostitution et le proxénétisme : l'article 302 du Code pénal cubain incrimine dans une même disposition le proxénétisme et la traite. Le législateur incrimine la traite prostitutionnelle des adultes par la force, la coercition, ou l'abus de pouvoir ou d'une situation de vulnérabilité, bien que l'utilisation de tels moyens soit considérée comme une cause d'aggravation et non comme un élément constitutif du crime. Les dispositions relatives à l'exploitation sexuelle ne parviennent pas à criminaliser explicitement le recrutement, le transport et l'accueil de personnes à ces fins. Cependant, le Gouvernement cubain a affirmé son intention d'amender son Code pénal afin de le mettre en conformité avec les exigences du Protocole additionnel à la Convention de Palerme des Nations Unies visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, auquel il a adhéré le 20 juin 2013. Pour la première fois, le gouvernement a annoncé des mesures concrètes pour lutter contre le trafic sexuel et mettre en place des services d'aide aux victimes. De plus, il a lancé une campagne médiatique visant à sensibiliser le public cubain sur la traite.

Les jineteras, des femmes prostituées dans la clandestinité

Si la prostitution est officiellement combattue par les autorités cubaines, elle est omniprésente dans les rues de La Havane. Le salaire mensuel étant de 8 € (8,66 US\$) en moyenne sur l'île, la perspective de gagner en une soirée le salaire de plusieurs mois continue à attirer beaucoup de Cubaines et de Cubains vers la prostitution qui est devenue une banalité. Elle est cependant difficile à quantifier en raison de l'absence de statistiques officielles car la prostitution n'est pas reconnue. Mais d'après une étude réalisée pendant dix ans par le journaliste Amir Valle, il y aurait 20 000 *jineteras* uniquement à La Havane (Valle, 2010). Aujourd'hui, la personne prostituée est considérée comme une figure de succès car elle a une vie décente au milieu de la catastrophe économique que connaît le pays. En règle générale, les Cubains ne condamnent pas la prostituée, ils la considèrent comme une personne qui lutte

pour survivre. Plusieurs profils de *jinetteras* existent. Certaines vivent et dépendent uniquement de la prostitution, activité qu'elles exercent alors à plein temps. La plupart d'entre elles ont un proxénète qui les protège de la police, leur cherche des clients et les emmène dans le lieu propice. Elles rendent des comptes à leur proxénète qui est souvent leur mari. D'autres sont bien intégrées à la société : elles peuvent être infirmières, docteurs, professeuses... et ne vivent pas de la prostitution mais y ont recours de temps en temps. Par exemple, Julietta est médecin la journée et se prostitue ponctuellement la nuit pour arrondir ses fins de mois. Elle ne gagne pas assez d'argent à l'hôpital (19 CUC/17,4 €/19 US\$) par mois, ce qui couvre à peine la moitié de son loyer) alors qu'elle occupe un poste à responsabilités. Elle aimerait travailler plus mais ne peut pas faire de gardes de nuit car elle s'occupe de son fils âgé de 8 ans, né avec une malformation cardiaque. Julietta ne se voit pas quitter Cuba car les soins médicaux pour son fils sont gratuits dans le pays. D'après elle, au moins 70 % des Cubaines se prostitueraient en raison de la précarité. Par ailleurs, il existe une sorte de hiérarchie au sein de cette activité. En bas de l'échelle, les "charognardes", femmes peu éduquées, pauvres et d'aspect négligé, exercent à leur compte avec des tarifs extrêmement faibles. Juste au-dessus, on trouve les *jinetteras* "en tennis", puis celles "en sandales" qui sont prostituées par des petits proxénètes et possèdent généralement un niveau d'études secondaires. Viennent ensuite les "cavaleuses à talons hauts", filles raffinées, très belles, généralement diplômées d'études supérieures, et parfois polyglottes, qui exercent leur activité en association avec des proxénètes. Elles ont des contacts dans les lieux fréquentés par les diplomates et les hommes d'affaires étrangers qu'elles souhaitent épouser afin de sortir du pays. Enfin, au sommet, se trouvent les "reines" et les "pharaonnes" qui deviennent proxénètes à leur tour lorsque l'âge les contraint à renoncer à la prostitution. La prostitution cubaine prend aujourd'hui de nouvelles formes : les annonces par Facebook se développent, abandonnant ainsi l'exclusivité de la prostitution réservée aux touristes. Au vu de l'importance de leur nombre, les *jinetteras* ont dû baisser leurs tarifs et comptent à présent des locaux parmi leurs clients. La nouvelle *jinettera* se comporte comme une authentique petite amie ou escorte lors de dîners ou de fêtes entre amis. Elle exerce cette activité environ 10 à 12 fois par mois et souvent avec les mêmes clients. Pour ces *jinetteras*, fréquenter des clients réguliers est la meilleure situation car une empathie se crée. Toutes ne se considèrent pas comme des prostituées mais plutôt comme des femmes qui auraient plusieurs compagnons en même temps. Cependant, une jolie jeune fille ne peut pas se balader main dans la main avec un étranger dans les rues de La Havane sans que la police ne lui demande son identité et des explications. Les négociations entre personnes prostituées et clients, voire proxénètes, se font donc partout mais furtivement. En outre, les chauffeurs de taxi et le personnel des hôtels cubains haut de gamme exigent souvent de l'argent pour leur permettre d'entrer. Pour répondre clandestinement et en sécurité aux demandes des clients, un établissement privé appelé *Casa particular* loue des chambres chez l'habitant aux touristes pour environ 10 US\$ (9,23 €) la nuit.

Les clients

Les clients étrangers des personnes prostituées cubaines sont majoritairement des Espagnols, des Nord-Américains, des Mexicains, des Russes et des Italiens. Ils voyagent à Cuba à la recherche de relations sexuelles et pas seulement avec des personnes prostituées adultes. Plus proche et moins cher que d'autres destinations comme la Thaïlande et le

Cambodge, Cuba reste une destination préférée des touristes sexuels car les taux de VIH/Sida sont considérablement plus faibles que dans la plupart des pays (le taux d'infection est de 3 %, le plus bas taux du monde).

Les enfants cubains, victimes de leur vulnérabilité

Le cadre juridique : la corruption de mineurs

Si la loi cubaine incrimine la corruption de mineur, sa définition du mineur comme étant un enfant de moins de 16 ans ne correspond pas à celle des Nations Unies qui définit le mineur comme toute personne ayant moins de 18 ans. Cela signifie que les mineurs de 16 à 18 ans livrés à la prostitution au profit d'une tierce personne ne sont pas nécessairement identifiés comme des victimes de la traite. De même, cette tierce personne ne sera pas considérée comme un trafiquant par la loi cubaine. Cependant, la prostitution forcée est toujours illégale quel que soit l'âge de la victime. La loi cubaine est très sévère envers les personnes qui exploitent des enfants de moins de 14 ans. Encore faut-il que le gouvernement décide de les poursuivre. Ils encourent alors jusqu'à 30 ans de réclusion criminelle voire la peine de mort par peloton d'exécution si des causes d'aggravation telle que l'utilisation de la violence ou de drogues existent. Ces dernières années, les enfants de moins de 18 ans ont largement été identifiés en tant que victimes de la traite par le gouvernement et les trafiquants ont plus sévèrement été condamnés lorsque les victimes avaient moins de 16 ans. La Havane coopère avec Interpol pour refuser l'entrée du territoire aux pédophiles recensés dans le fichier des délinquants sexuels. Par ailleurs, les personnes prostituées de moins de 16 ans peuvent être traitées comme des criminelles et être envoyées dans des camps d'insertion de la jeunesse, des centres de détention pour mineurs ou dans des camps de travail. Les étrangers en leur compagnie sont rarement arrêtés. Selon des allégations, certains policiers accepteraient des pots-de-vin des personnes prostituées et des proxénètes pour fermer les yeux sur leurs activités.

Une prostitution infantine alarmante

Le rapport du Département d'Etat américain de 2014 a relevé l'existence d'une prostitution infantine et d'un tourisme sexuel impliquant des enfants à Cuba. La réalité de la prostitution infantine cubaine est cruelle : elle touche parfois des enfants âgés d'à peine 4 ans. En raison de la banalité du phénomène à Cuba, de nombreux collégiens âgés de 11 à 15 ans ne voient rien d'anormal à se prostituer avec des touristes. Nombre d'entre eux sont des enfants de personnes prostituées de deuxième ou de troisième génération qui ont suivi les traces de leur mère afin de gagner de l'argent pour leur famille, complice de cette exploitation en donnant son accord. Les parents qui font entrer leurs enfants dans le commerce du sexe ne sont pas uniquement motivés par l'argent, la nourriture ou les cadeaux. Le véritable objectif est l'espoir d'obtenir un mariage avec un riche étranger. Cette illusion se termine le plus souvent dans l'exploitation et la tragédie. Les hôtels refusent cependant l'entrée aux enfants prostitués qui doivent exercer leur activité chez leurs parents ou dans des *casas particulares*. Le coût d'une relation sexuelle avec un enfant est d'environ 30 US\$ (27,7 €) la nuit. Les principaux touristes sexuels qui se rendent à Cuba pour recourir à la prostitution d'enfants sont d'origine canadienne. Une affaire de prostitution infantine a fortement marqué l'opinion

publique en juillet 2013. James McTurk a commis des crimes sexuels sur plusieurs enfants lors de ses multiples voyages à Cuba (une trentaine en 4 ans). Canadien de 78 ans, il avait déjà été condamné deux fois pour pornographie infantile. Il est le premier Canadien à avoir été condamné au Canada pour des crimes sexuels contre des enfants à Cuba. Toutes ses jeunes victimes étaient cubaines et parfois âgées de seulement 4 ans. Malgré son inscription dans le registre canadien des délinquants sexuels, il a pu voyager librement vers une destination où les prestations sexuelles sont possibles, même avec des enfants. Au Canada, les délinquants sexuels n'ont pas besoin de prévenir les autorités lorsqu'ils quittent le territoire moins d'une semaine. Lorsqu'ils ont l'obligation de les prévenir, ils n'ont pas besoin d'indiquer leur destination. La surveillance laxiste par les autorités canadiennes des déplacements au-delà des frontières du pays des délinquants sexuels nationaux pose problème. Les autorités frontalières n'ont pas accès au registre canadien des délinquants sexuels et ont un accès limité à la base de données des casiers judiciaires. Quant au gouvernement cubain, il garde secret le nombre de Canadiens poursuivis à Cuba pour des crimes sexuels. Reste que les autorités cubaines nient le problème et il paraît presque impossible de coopérer avec la police ou d'autres autorités sans provoquer d'éventuelles craintes de représailles contre les familles ou les victimes elles-mêmes. Le nombre d'arrestations et de poursuites pour l'exploitation sexuelle d'enfants est très protégé et Cuba restreint la présence d'ONGs nationales et internationales. La mort d'une fillette prostituée de 12 ans en 2010 n'a conduit à aucune couverture médiatique nationale et seuls quelques médias provinciaux ont annoncé les sentences de 20 à 25 de prison à l'encontre des trois Italiens pour meurtre et corruption de 4 mineurs lors d'une *sex party*. A plusieurs reprises, le rapport 2015 du Département d'Etat américain a soulevé le manque de protection et d'assistance à ces victimes mineures qui sont parfois traitées comme des délinquants, envoyées dans des centres de rétention juvénile pour leur réhabilitation. Le *Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)* s'est dit préoccupé par les mesures de « rééducation » des femmes exerçant la prostitution, sans que des objectifs et des procédures clairs, transparents aient été établis (*CEDAW*, 2013). L'*UNICEF* ne partage pas l'avis du rapport du Département d'Etat américain de 2015 qui condamne fortement Cuba à propos de la prostitution infantile. Au contraire, l'organisme onusien salue les avancées de Cuba dans la protection de l'enfance. D'après lui, « Cuba est un exemple dans la protection de l'enfance » (*Granma*, 12 avril 2008). Selon Juan José Ortiz, représentant de l'*UNICEF* à La Havane, « A Cuba, les enfants sont toujours une priorité et c'est pourquoi ils ne souffrent pas des manques qui affectent des millions d'enfants en Amérique latine, qui travaillent, qui sont exploités ou qui se trouvent dans des réseaux de prostitution » (*BBC*, 26 janvier 2010). Il évoque Cuba comme un modèle de défense et de promotion des droits de l'enfant où les enfants et les adolescents sont des privilégiés en comparaison avec le reste du monde.

Le déni du gouvernement et les allégations de corruption

Le gouvernement cubain nie officiellement le problème de la prostitution et du tourisme sexuel, se rendant indirectement complice de leur développement. Le *CEDAW* s'inquiète vivement du fait que Cuba ne reconnaisse pas l'existence de l'exploitation de la prostitution. Il est également préoccupé par l'absence de données statistiques cubaines sur la traite et l'exploitation de la prostitution. Rien ne serait mis en place pour prévenir l'exploitation de la

prostitution et remédier à ses causes profondes. Enfin, il a également soulevé l'absence de mesures de protection et de services destinés aux victimes de cette exploitation. Ainsi, alors qu'il existe des lois sévères, il n'y aurait aucune volonté politique pour éradiquer les conditions qui favorisent cette exploitation sexuelle, ni mettre fin à la prostitution. Jusqu'à présent, les mesures mises en place occasionnellement ont eu un impact très limité. Dans les grandes villes cubaines, la corruption au sein de la police serait telle que le ministère de l'Intérieur a dû reconnaître le problème. Toute la hiérarchie est atteinte : des policiers qui fermeraient les yeux en échange d'argent aux officiers supérieurs dont certains contrôleraient des réseaux et deviendraient d'importants proxénètes. Les agents du bureau de l'Immigration seraient, quant à eux, en position de faciliter ou non les mariages de personnes prostituées avec des touristes.

La prostitution masculine : les *pingueros*

Malecón rosa (promenade de 8 kilomètres de long, située au nord de La Havane) est le grand marché homosexuel de La Havane depuis les années 90. Les *jineteras* qui s'y trouvaient auparavant ont dû changer de quartier parce qu'il y avait beaucoup trop d'hommes prostitués. Réalité dérangeante pour la société cubaine, la prostitution masculine a été le sujet d'un livre de Gonzáles Pagés qui, après quinze années d'enquête, lui ont permis de collecter des informations auprès des personnes concernées. Il a pu transmettre ses résultats auprès du grand public. Le livre n'a pas été reçu avec grand enthousiasme à Cuba du fait de son thème qui met mal à l'aise un certain nombre de personnes mais aussi parce qu'il illustre le fait que ces garçons prostitués sont de purs machistes cubains, ce qui met à mal les stéréotypes culturels. Contrairement à la prostitution féminine, la prostitution masculine est un phénomène caché, difficilement reconnu et entouré de préjugés. Ceci est notamment dû au fait que si elle se pratique dans des zones très visibles, la police a du mal à identifier les hommes prostitués. En effet, les autorités n'ont pas forcément de soupçons lorsqu'elles croisent trois ou quatre hommes ensemble. La prostitution masculine s'explique essentiellement par les mêmes causes que la prostitution féminine : échec scolaire et pauvreté. Ainsi, un garçon prostitué peut gagner 1 000 US\$ (923 €) par mois, ce que ne gagne pas un ministre cubain. Cependant, il existe une cause différente : l'abus sexuel. Selon G. Pagés, plus de 40 % des garçons prostitués ont été abusés sexuellement par des personnes de leur entourage. Contrairement aux croyances, la prostitution masculine est très demandée, pas seulement par les touristes, mais aussi par les ressortissants cubains âgés de plus de 50 ans qui recherchent de jeunes garçons au corps musclé. A l'inverse des femmes prostituées, les hommes acceptent des clients aussi bien de sexe féminin que de sexe masculin. Beaucoup d'hommes prostitués se considèrent comme hétérosexuels et voient l'homosexualité comme étrangère à leurs envies et sentiments les plus profonds. Ils la perçoivent plus comme une identité que comme une question exclusivement sexuelle. Cependant, l'environnement homosexuel est fondamental pour leur survie financière et change généralement leur perception quant à ce phénomène. Ces garçons prostitués sont souvent issus de la classe moyenne avec un diplôme universitaire. Alberto, hétérosexuel, se livre à la prostitution et son épouse le sait. Au début, elle était très réticente mais le couple souhaitait avoir un enfant et n'avait pas assez d'argent pour pouvoir l'élever dignement. Alberto ne compte pas exercer cette activité toute sa vie

mais quelques années supplémentaires afin de mettre suffisamment d'argent de côté pour lui permettre de vivre décemment.

L'embargo commercial de Washington contre Cuba et la sévérité des lois américaines ont limité le nombre de touristes sexuels américains dans l'île. Cependant, les Nord-Américains représenteraient une importante part du tourisme sexuel impliquant des enfants à Cuba. Le récent dégel des relations diplomatiques entre les États-Unis et Cuba ainsi que l'assouplissement de l'embargo vont probablement provoquer un afflux de clients nord-américains. Pour certains, Cuba pourrait devenir un paradis sexuel.

Sources

- Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), *Observations finales* concernant le rapport unique valant septième et huitième périodiques de Cuba, Nations Unies, CEDAW/C/CUB/CO/7-8, 30 juillet 2013.
- CRIDES/Fondation Scelles, *Revue de l'actualité internationale de la prostitution*, 2013.
- CRIDES/Fondation Scelles, *Revue de l'actualité internationale de la prostitution*, 2014.
- Fernández D.A., « Pingueros en la Habana: a revealing study on male prostitution in Cuba », *On Cuba Magazine*, 17 février 2014.
- González Pagés J.C., *Pingueros en la Habana*, Ed. RIAM Digital, Bogotá, 2014.
- Lamrani S., « Cuba, les Etats-Unis et la traite d'êtres humains », *Le Grand Soir*, 15 juillet 2014.
- López L.F., « Prostitutos en La Habana », *El Toque*, 10 mars 2014.
- Osa (De la) J.A., « Cuba es ejemplo en la protección a la infancia », *Granma*, 12 avril 2008.
- Pérez Y., « Malecón rosa », *El Mundo*, 18 janvier 2015.
- Ravensberg F., « UNICEF : Cuba sin desnutrición infantil », *BBC*, 26 janvier 2010.
- Rosenzweig L., « Cuba va redevenir le bordel des Etats-Unis », *Causeur*, 29 décembre 2014.
- U.S. Department of State, *Trafficking in Persons Report*, juillet 2015.
- Valle A., *La Havane-Babylone : La prostitution à Cuba*, Ed. Métaillé, Coll. « Bibliothèque Hispano-Américaine », 2010.